



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 08.06.2022, **Publication répétée:** 07.06.2022, 09.06.2022

Date d'échéance prévue: 07.06.2025

Numéro de publication: SR01-0000007004

Entité de publication

Baker & McKenzie, Holbeinstrasse 30, 8008 Zürich

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Celgene EngMab GmbH et Celgene Holdings III Sàrl et Celgene Switzerland Investment Sàrl et Celgene Holdings II Sàrl avec Celgene International Sàrl

2. Publication

Organisation transférante:

Celgene EngMab GmbH

CHE-475.654.848

c/o: Seedamm Business Center AG

Churerstrasse 135

8808 Pfäffikon SZ

Celgene Holdings III Sàrl

CHE-313.852.310

route de Perreux 1

2017 Boudry

Celgene Switzerland Investment Sàrl

CHE-487.151.407

route de Perreux 1

2017 Boudry

Celgene Holdings II Sàrl

CHE-180.200.411

route de Perreux 1

2017 Boudry

Celgene Services Sàrl

CHE-306.357.904

route de Perreux 1

2017 Boudry

Celgene International III Sàrl
CHE-411.396.690
route de Perreux 1
2017 Boudry

Organisation reprenante:

Celgene International Sàrl
CHE-110.351.068
route de Perreux 1
2017 Boudry

Publication de la fusion dans la FOSC: 03.06.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 03.09.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Baker & McKenzie
Holbeinstrasse 30
8008 Zürich